



HAL
open science

Pour un chabbat... de la Terre

Christophe Baticle

► **To cite this version:**

Christophe Baticle. Pour un chabbat... de la Terre. La Forge. Camps palestiniens (en Cisjordanie) : un bord de monde, Helvétius, 2021. hal-04298901

HAL Id: hal-04298901

<https://hal.science/hal-04298901v1>

Submitted on 21 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pour un chabbat... de la Terre

Le Jubilé est-il près d'advenir ?

// Christophe Baticle

Les motifs avancés afin de justifier l'expansionnisme sioniste sont régulièrement d'ordre religieux : relance du colonialisme résidentiel dans la ville d'Hébron (et ce autour de l'argument du *tombeau des Patriarches*), volonté chez certains groupes orthodoxes de construire le nouveau temple sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem (condition pour eux à la venue du messie), circonvolutions ubuesques autour du tombeau de Rachel (considéré comme 3^e lieu saint du judaïsme), matière biblique pour y faire serpenter de plus belle le mur dit de « sécurité ». Il serait aisé de multiplier les exemples du mélange des genres entre conquêtes territoriales et religiosité. Il existe également dans la *parasha 2* commandements présentés comme majeurs (cf. Marc Cohen, *Akadem*, 09/04/19). Primo, le devoir de mettre la terre en jachère tous les 7 ans (la *chemita*), dont la conséquence permet l'appropriation des fruits du sol par tous, en particulier de l'étranger précise le confèrencier. L'interprétation de ce passage de la Tora, dit *Behar*, porte sur le droit de propriété du foncier, suspendu lors de cette phase septennale. Secundo, le croyant doit se soumettre au Jubilé, soit l'année succédant à la répétition de 7 cycles septennaux (49 ans). Ici, la loi divine prescrit le *yovel*, à savoir le retour en sa propriété de l'ancien détenteur qui aurait été contraint de vendre sa terre. Plus encore, l'esclave se doit d'être libéré en cette 50^e année, à privilégier, si l'on suit le dogme biblique, afin de marquer sa volonté d'égalité sociale. Explicitement, le texte fait de l'humain non pas le détenteur exclusif de son terrain, mais un simple hôte du désir divin. Son abus en est restreint, car la terre elle-même doit prier, et ce au travers de sa fécondité naturelle.

Ces prescriptions théologiques amènent Marc Cohen à recommander la modération face à la surexploitation foncière, dans une interprétation écológico-compatible, en phase avec les préoccupations environnementales contemporaines. Pour autant, on ne peut qu'être étonné qu'une telle éthique n'ait pas trouvé d'applicabilité vis-à-vis de la terre appropriée aux dépens des Palestiniens. Précisons en effet que la loi de la *Propriété des Absents*, promulguée en 1950 et par laquelle le tout nouvel État d'Israël s'est accaparé les terrains laissés en friche par les expatriés fuyant la guerre, n'a jamais été interrogée au regard du *yovel*, alors que l'on sait combien la Bible a pu servir de justification cadastrale. Au contraire, ces « fuyards » sont traités par le texte législatif comme des ennemis de la nouvelle nation, y compris lorsque leur départ relevait de l'expulsion. Si le foncier est un enjeu central dans la colonisation, on lui applique parfois des exigences tirées de la Tora, alors que dans d'autres situations le texte sacré est oublié. Ou plutôt, cette abnégation se limite aux propriétaires légitimés par la religion, soit les élus, ce qui revient aux tribus d'Israël auxquelles la terre a été distribuée par le divin. La boucle est ainsi bouclée et la justice ne s'applique qu'aux adeptes.

Les Palestiniens accéderaient-ils au *yovel* réparateur de la *Nakba* s'ils se convertissaient au judaïsme ? Certes, le *Behar* n'a pas été pensé pour régler les questions liées au colonialisme. Mais il n'a pas davantage été écrit en perspective d'une collapsologie écológico. Alors, interprétation pour interprétation... D'ailleurs, l'énigmatique Logico-éthique a laissé ce commentaire sur *Akadem* : « *Moralité : la terre aurait dû être restituée en 1998 aux Palestiniens chassés par la Nakba. Il n'est jamais trop tard...* ». On ne saurait mieux dire. Selon Ytzhak Rabin « *La bible n'est pas un cadastre* ». Ça dépend...